AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-4-78429128

PUBLICATION PÉRIODIQUE 536 AD

EDITION STATION ILE DE FRANCE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Rue Paul-Doumer, 93100 MONTREUIL s/BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN N° 88 - 12 AVRIL 1978

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU PORIER ET DU POMMIER :

Depuis le dernier bulletin les projections d'ascospores au cours des pluies ont été généralement faibles ou moyennes. Le stock de périthèces prêts à libérer leurs ascospores reste important. Les risques sont donc sensiblement identiques et la protection doit être maintenue de façon constante.

Tenir compte pour le renouvellement des traitements :

- du développement de la végétation qui se poursuit lentement. La majorité des variétés de poiriers est au stade E 2 ; les pommiers sont au stade E - E 2, sauf les variétés tardives (type R. du Mans) qui sont arrivées en C 3.
Cependant, du fait de l'écartement des boutons floraux, du déroulement des feuilles de rosette ou de l'apparition des jeunes feuilles des bourgeons à bois, la surface végétative s'est multipliée de façon intensive.

- de l'importance des précipitations : en l'absence de références, semblent pouvoir être retenus comme seuils de lessivage par les pluies, 15 à 20 mm en une seule fois et 20 - 25 mm en pluies cumulées.

- des possibilités de contamination, en fonction des températures (avec les moyennes actuelles de l'ordre de 9 à 10° il faut 15 heures d'humectation pour une contamination faible et 20 heures pour une conatmination moyenne).

- d'une éventuelle sortie de taches dont les conidies viendraient s'ajouter comme germes infectieux aux ascospores susceptibles d'être libérées par les périthèces. Actuellement seules les pluies du 20/3 et du 3/4 semblent avoir pu localement entraîner des contaminations moyennes. Les taches correspondantes ne devraient pas apparaître avant le 15 avril.

REMARQUES : Les pluies de la nuit du 10 au 11/4 sont à l'origine de fortes projections mais aucune contamination n'a pu se produire : durée d'humectation trop faible pour des températures très basses.

OIDIUM DU POMMIER : Les premiers symptômes de dégâts ont été observés. Nous rappelons que la protection chimique doit être accompagnée de l'élimination des pousses atteintes par la maladie.

MONILIA DES ARBRES FRUITIERS A NOYAU : Un deuxième traitement est nécessaire après la floraison.

PSYLLES DU POIRIER : Les éclosions se poursuivent lentement. Dans tous les vergers ayant reçu des traitements d'hiver ou de pré-débourement une intervention au stade E - E 2 n'est pas justifiée. Un traitement sera effectué à la chute des pétales. Dans les autres vergers il est également préférable maintenant, compte tenu de la végétation d'attendre la fin de la floraison pour intervenir.

ACARIENS : Les premières éclosions d'araignées rouges viennent de se produire. Elles sont faibles (10 à 15%) ; il est trop tôt pour intervenir.

CHENILLES DEFOLIATRICES, PUCERONS : L'activité de ces ravageurs est réduite.

CULTURES LEGUMIERES

ENNEMIS DU FRAISIER :

- Botrytis , Le premier traitement s'effectue au stade boutons blancs, le second en cours

Imprimerie de la Station Région Parisienne - Directeur - Gérant : P. JOURNET

P 441

de floraison.
Les produits utilisables sont : Dichlofluanide 125 g de m.a/hl (Euparène); Iprodione 75 g de m.a/hl (Rovral); Vinchlozoline 100 g de m.a/hl (Ronilan).

MALADIES DES TACHES ROUGES : Continuer à assurer la protection.

MOUCHE DE L'ASPERGE : Dans les jeunes cultures non encore en production, les traitements doivent débuter dès la sortie des turions. Sont efficaces : Diazinon 30 g, Diméthoate et Formothion 50 g, de m.a/hl.

MOUCHE DU CHOU : En cage d'élevage les sorties de ce ravageur ont débuté à la fin de la semaine dernière. Il est possible de lutter contre cet insecte par :

Traitement du sol avant plantation

- Bromophos éthyl : 5 400 g/ha (gran. et pulv.)
- Chlorfenvinphos : 6 000 g/ha (gran. et pulv.)
- Diazinon : 8 000 g/ha
- Lindane : 1 500 g/ha
- Trichloronate : 2 500 g/ha

Traitement des graines

- Lindane : 100 g/kg
- Trichloronate : 40 g/kg

Traitement au pied des choux

- dépôt de granulés après plantation ou reprise des plants (Diazinon, Chlorfenvinphos, Trichloronate);
- arrosage après reprise des plants à raison de 0,1 l. par pied d'une bouillie contenant un des insecticides suivants : Diéthion 30 g, Diazinon 40 g, Bromophos 50 g, de m.a/hl;
- poudrage : Lindane.

MOUCHE DES SEMIS SUR HARICOTS : La lutte contre cet insecte peut être réalisée par :

Traitement des semences

- Diéthion : 500 g/quintal d'une spécialité à 30%, Trichloronate : 500 g/quintal d'une spécialité à 20%

Traitement généralisé du sol

- Chlorpyriphos, 4 000 g/ha, en autorisation provisoire de vente

Traitement localisé du sol

- Trichloronate 2 l/ha d'une spécialité à 50% en localisé au-dessus des graines, sans contact avec celles-ci
- Trichloronate granulé, spécialité à 2,5% = 0,5 g au mètre linéaire, soit 4 à 5 kg/ha
- Trichloronate à 5% = 0,25 g au mètre linéaire, soit 4 à 5 kg/ha.
- Dichlofenthion granulé, spécialité à 5% = 0,25 g au mètre linéaire, soit 4 à 5 kg/ha

GRANDES CULTURES

ALTISES DU LIN ET DES CRUCIFERES : L'enrobage des semences avec une spécialité à base de Lindane ou d'Endosulfan + Lindane permet de limiter les dégâts à la germination. Pour lutter contre les maladies des jeunes plantules (Botrytis, Ascochyta, Alternaria - sur Lin notamment), un fongicide (Manèbe, Thirame, Oxyquinoléate de cuivre, Silicate de méthoxy-éthyl mercure) pourra être associé à l'insecticide.

MELIGETHES DU COLZA : Les cultures de Colza sont au stade E (boutons écartés). Les populations de méligèthes sont faibles et ne dépassent qu'exceptionnellement le seuil d'intervention qui à ce stade est de : 2 à 3 méligèthes par pied en moyenne. Nous rappelons que les traitements contre ces ravageurs sont inutiles dès le début de la floraison.

CEREALES : Le réseau d'observation céréales se met en place progressivement. Cette année une cinquantaine de parcelles réparties dans les différentes régions agricoles de la Circonscription seront suivies par des conseillers agricoles ou des agriculteurs.

Nous espérons dès notre prochain bulletin, être en mesure de faire une situation phytosanitaire des céréales. Les informations diffusées ont un caractère indicatif et ne peuvent en aucune manière être généralisables à toutes les parcelles. Par contre, elles permettent une mise en alerte qui doit inciter chacun à observer ce qui se passe dans ses cultures et lui permettre ainsi de raisonner ses interventions.

STADES DE DEVELOPPEMENT DES CEREALES *(Echelle de Feekes - Large)*

Stade :

Stade	Description	Phase
1	une feuille	Tallage
2	début tallage	
3	formation des talles - port rampant du blé	
4	commencement du redressement	
5	la pseudo-tige formée par les gaines foliaires est nettement redressée	
6	premier noeud de la tige principale visible	Montaison
7	deuxième noeud formé	
8	dernière feuille visible mais encore enroulée, l'épi commençant à gonfler	
9	ligule de la dernière feuille juste visible	
10	gaine de la dernière feuille complètement sortie, épi gonflé mais non visible	
10-1	premiers épis juste visibles (barbes commençant à apparaître dans l'orge ; épi sortant d'une fente de la gaine dans le blé et l'avoine)	Epiaison
10-2	quart de l'épiaison achevée	
10-3	moitié de l'épiaison achevée	
10-4	3/4 de l'épiaison achevée	
10-5	tous les épis hors de la gaine	
10-5-1	commencement de la floraison (blé)	Floraison
10-5-2	floraison complète à l'extrémité de l'épi	
10-5-3	floraison à la base de l'épi	
10-5-4	amande aqueuse	
11-1	grain laiteux	Maturation
11-2	grain farineux, mou mais sec	
11-3	amande dure (difficile à diviser par l'ongle)	
11-4	bon à couper - paille morte	

Nous publions ci-dessus l'Echelle de Feekes modifiée par LARGE, qui définit les stades de croissance des céréales. Cette méthode de notation sera souvent utilisée dans nos bulletins.

L'Ingénieur en chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
H. SIMON

M A I S : Désherbage - Traitement en pleine surface , au semis .

Matière active (M.A)	Produit commercial (P.C)	Dose MA/ha homologuée (g)	Dose P.C	Conditions d'utilisation			Dose P.C selon sol				
				pré semis	pré levée	post levée	terre lourde	terre franche	terre filtrante	riche M.O. 2,5 à 6 %	humifère 6 %
Flore dicotylédones et graminées annuelles (autres que panics, sétaires, digitaires)											
Atrazine	Nomb. form.	2500	5 *	+	+	+	4	3	5	4	NC
	form. MG	2500	10 kg	+	+	NC	8	6	10	8	NC
Atrazine + huile	Mazipron	2500 + 4300	10 l	NC	NC	+	6	6	8	8	10
(1) huiles pour herbic.	Nomb. form.	5000 (1)	5 l	NC	NC	+	5	5	5	5	5
Cyanazine + Atrazine	Bellater Primargabe	1500 + 1500	6 l	+	+	–	4	4	NC	NC	NC
Simazine	Nomb. form.	2500	5 *	+	+	–	NC	NC	6	NC	NC
Simazine + Atrazine	Nomb. form.	1500 + 1500	6 *	+	+	–	6	5	7	7	NC
	form. MG	1500 + 1500	20 kg	+	+	–	20	17	23	23	NC
2 4D sel d'amine	Nomb. form.	300	0,6 *	–	–	+	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Flore dicotyl. et gram. annuelles (y compris infest. moyenne de panics, sétaires, digitaires)											
Butylate (1)	Sutan	4000 (1)	5,5 l	+	–	–	7	5,5	6	NC	NC
Ethalfluraline + Atrazine	Maizor	1200 + 1500	5 kg	–	+	–	5	5	NC	6,5	NC
Pénoxaline + Atrazine	Tazastomp	1500 + 1000	5 kg	–	+	–	5	5	NC	6	6,5
Flore dicotyl. et gram. (y compris forte infestation de panics, sétaires, digitaires)											
Alachlore (1)	Lasso	2400 (1)	5 l	+	+	+	5	5	4	5	6
Alachlore + Atrazine	Lasso GD	2500 + 1000	7,5 l	+	+	+	7	7	7	10	12
	Lasso GD MG	2500 + 1000	25 kg	+	+	NC	25	25	25	30	45
Eptam (1)	Eradicane	5000 (1)	7 l	+	–	–	5	5	5	7	7
Métolachlor (1)	Humextra	3024 (1)	4,2 l	+	+	+	3	3	3,5	4	4,5
Métolachlor + Atrazine	Primextra	2000 + 1000	6 l	+	+	+	6	6	7	9	10

\+ utilisation possible
\- utilisation non possible
NC utilisation non conseillée

(1) matière active à compléter par de l'Atrazine, en général 1000 g M.A

* colonne dose de P.C. spécialité à 50% de M.A.